version du 07/05/2024

Vendeur technique en optique (H/F)

Lunettes et lentilles de contact accompagnent le quotidien d'un grand nombre de personnes souffrant de problèmes de vue.

Si cet univers t'intéresse et que tu as le sens du commerce, le métier de vendeur technique en optique s'offre à toi.

En tant que vendeur technique en optique, tu t'occuperas principalement de la vente de lunettes, de lentilles de contact et de celle des produits d'entretien qui y sont relatifs.

Tu accueilleras le client et le conseilleras dans ses choix. Tu seras également en charge de la présentation de la marchandise dans le magasin et de la gestion des stocks.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu le feras essentiellement dans les magasins spécialisés (chez les opticiens).

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Accueillir, informer et conseiller les clients (vente)
- Présenter, assortir et gérer le stock
- Réaliser la comptabilité de la caisse
- Effectuer des tâches administratives diverses (bons de commande et de livraison, tenue des fichiers clients, etc)

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Vendeur technique en optique (H/F)

QUALITÉS ET PROFIL

- Maîtriser plusieurs langues (le français, le luxembourgeois et l'allemand)
- Maîtriser les techniques de vente
- Avoir un contact aisé
- Être doté de l'esprit commercial
- Disposer d'une présentation et d'une politesse irréprochables

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle).

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Vendeur technique en optique (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	787.18 €
Après projet intégré intermédiaire:	1187.34 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu